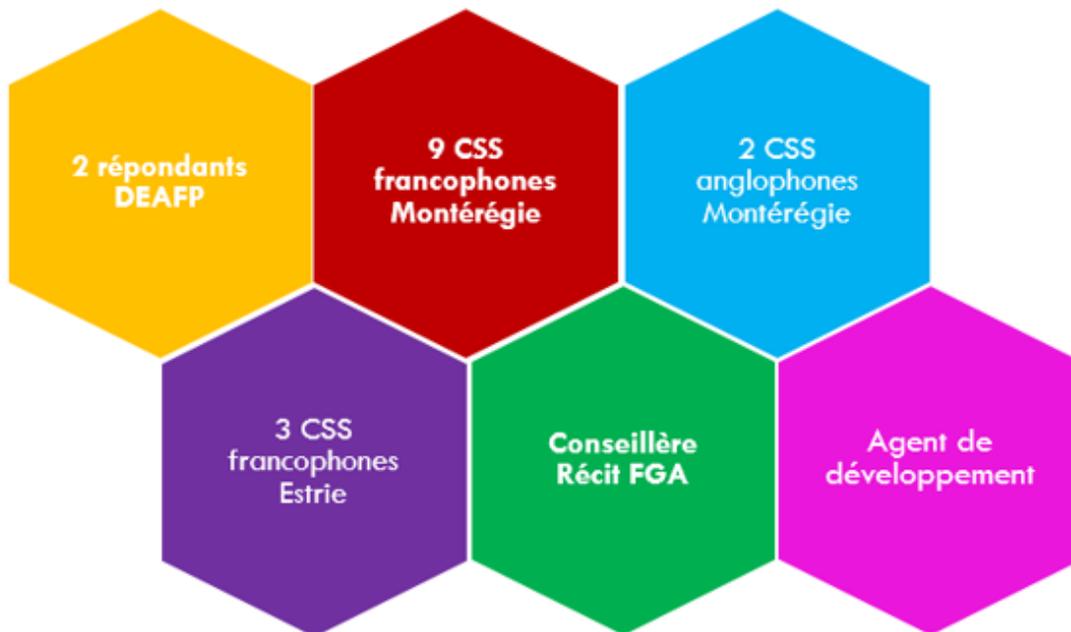


Qu'est-ce que le sous-comité de la formation générale des adultes (SCFGA)?

Le SCFGA est un comité composé principalement de conseillers pédagogiques (CP) des centres de services scolaires (CSS) de la Montérégie et de l'Estrie.

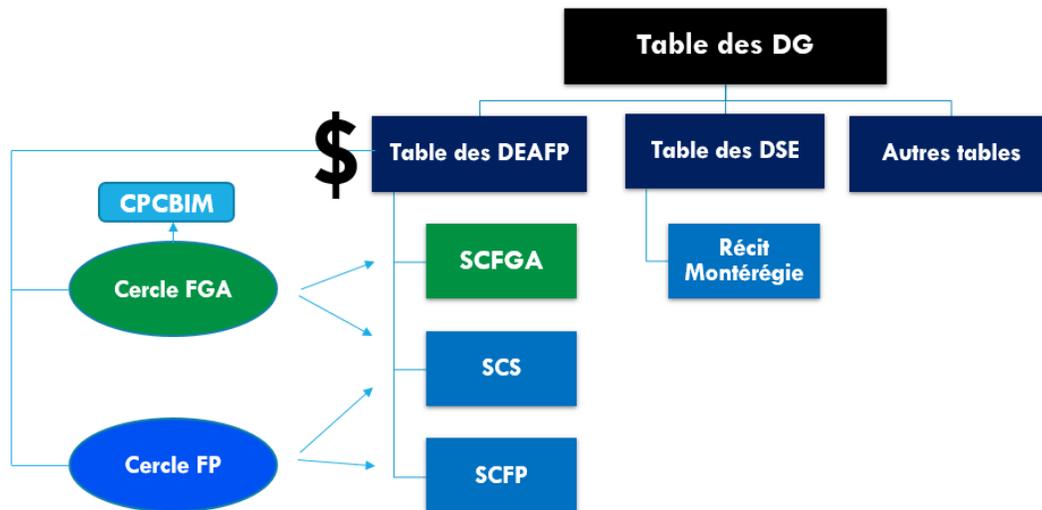
Qui sont les membres du SCFGA?

Les conseillers pédagogiques (CP) qui siègent sur le SCFGA ont été désignés par leur direction. Deux répondants de la Table des directions de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (DEAFP) accompagnent les CP aux rencontres afin de leur donner du soutien dans la réalisation de leur mandat. Un conseiller Récit FGA et un agent de développement se joignent également à l'équipe des CP pour les soutenir dans la réalisation du mandat du SCFGA.



Où se situe le SCFGA?

Le SCFGA est sous la responsabilité de la Table des directions de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (Table des DEAFP). La Table des DEAFP relève de la Tables des directeurs généraux (DG) des CSS de la Montérégie et de l'Estrie.



Quel est le mandat du SCFGA?

L'objectif principal du SCFGA est d'assurer la formation régionale des enseignants des centres d'éducation des adultes (CEA) de la Montérégie et de l'Estrie.

Cela se fait en deux actions, soit le réseautage et le partage d'expertise entre les conseillers pédagogiques de même que l'organisation de formations régionales.

Au niveau du réseautage et du partage d'expertise, des réunions du SCFGA se tiennent à fréquence régulière (leur nombre varie d'une année à l'autre, mais en général il y a environ 6 jours par année). Une partie importante de ces rencontres est de stimuler le réseautage entre les membres et le partage d'expertise. Les ressources régionales diffusent toute information qu'ils jugent pertinente aux membres du SCFGA et participent aux discussions à propos des différents défis à relever dans les milieux respectifs.

En ce qui concerne le volet formation, beaucoup de formations sont données aux enseignants localement par les conseillers pédagogiques des centres de

services scolaires ou par d'autres intervenants. À ces formations locales s'ajouteront les formations régionales du SCFGA qui permettent de faire rayonner certaines formations spécifiques ou de partager une expertise locale à l'ensemble de la région. Cela se fait en occasions distinctes.

- Des journées de formations ciblées sont diffusées à l'ensemble des enseignants de la Montérégie et de l'Estrie par courriel. Ces formations auront été déterminées par le SCFGA selon la lecture des besoins locaux faite par chaque CP participant;
- Une journée de formation pour l'ensemble des enseignants en un seul endroit qui se nomme journée pédagogique montérégienne (JPM). Cette journée prend la forme d'un colloque. Elle est divisée en quatre temps : l'accueil et les trois blocs d'ateliers. Une quinzaine d'ateliers différents sont offerts à chaque bloc de sorte que chaque enseignant puisse bénéficier d'une formation adaptée à ses besoins;
- Les formations peuvent concerner l'implantation des nouveaux programmes, le développement professionnel, l'expérimentation de stratégies d'enseignement réputées efficaces par la recherche, etc.

Des budgets sont alloués au SCFGA afin de payer la libération des enseignants qui se portent volontaires aux formations. Ces budgets sont déterminés lors de l'élaboration de la planification en prévoyant habituellement une libération d'enseignant par CSS.

Chaque membre du SCFGA doit contribuer de différentes façons. Il doit :

- Participer activement aux rencontres et partager son expertise avec ses collègues CP
- Être secrétaire à une rencontre par année en alternance.
- Choisir une des actions de la planification et participer avec ses collègues à la réalisation de cette action au cours de l'année.
- Soutenir ses collègues lors de la journée pédagogique montérégienne. Pour le bon déroulement d'une organisation de cette ampleur, il est nécessaire que chaque CP mette l'épaule à la roue tout au long de la journée.

Quel est le fonctionnement du SCFGA et des rencontres?

À chaque fin d'année, le SCFGA prépare une planification qui guidera ses différentes actions de formation pour l'année scolaire suivante. Cette planification répond aux besoins de formation des milieux qui ont été sondés par les membres du SCFGA.

À la première rencontre de l'année, habituellement en septembre, le président sortant anime à la rencontre jusqu'à l'élection du nouveau président. Un vice-président est également désigné afin de se substituer au président en cas d'absence de celui-ci.

Le président prépare les ordres du jour, anime les rencontres et représente le SCFGA auprès de la Table des DEAFP. Il coordonne également les membres du sous-comité afin de réaliser les objectifs de la planification.

À chaque rencontre, un temps est accordé à l'organisation de la réalisation des différents mandats du SCFGA. Également, un temps est donné aux ressources régionales pour la mise à jour des derniers développements dans le réseau. Finalement, des moments de réflexions sur des enjeux vécus dans les différents milieux sont également prévus ponctuellement.